

d'Urbanisme		
Main d'œuvre		Tarifs en euros
L'heure d'agent technique		19,80€
L'heure d'agent de maîtrise		24,40€
L'heure de nuit (de 00h à 7h 00)	x 1,5	
L'heure du dimanche	x 2	
Fournitures		
Facturées au prix d'achat TTC x 1,10 (coefficient)		
Prestations de véhicules (Tarifs chauffeur en sus)		Tarifs en euros
L'heure de fourgonnette		9,05€
L'heure de fourgon		15,75€
L'heure de camion (< 10 t)		37,10€
L'heure de camion (> 10 t)		47,70€
L'heure de tracto-pelle		59€
Cimetière communal		Tarifs en euros
<u>Redevance journalière (occupation provisoire du caveau)</u>		
➤ Du 1 ^{er} au 30 ^{ème} jour		Gratuit
➤ Du 31 ^{ème} au 90 ^{ème} jour		1,95 €
➤ Du 91 ^{ème} au 180 ^{ème} jour		3,45 €
<u>Tarifs pour acquisition</u>		
➤ Caveau double (6 places)		2 668,75€
➤ Caveau simple (3 places)		1 519,25€
➤ Mini caveau (columbarium)		586,05 €
➤ Case à urne (columbarium)		307,95€
<u>Tarifs des concessions trentenaires</u>		
➤ Case à urne		26,80€
➤ Mini caveau		26,80€
➤ Caveau simple ou concession pleine terre		109,20€
➤ Caveau double ou concession pleine terre		218,35€

Locations de Salles

Forum (caution 600 €+ assurance)		
<i>Les locaux du Forum sont réservés aux administrés et associations de la Commune. Par dérogation, la location sera cependant autorisée en faveur d'associations extérieures génératrices d'animation</i>		
• Grande salle du rez de chaussée	Particuliers ou groupements de la commune Associations communales, écoles	200,20€/j gratuit
• Petites salles de réunion (caution de 100 €)	Particuliers, groupements ou associations de la commune	gratuit
Animation avec entrée gratuite	Syndics	29,05 €
Animation avec entrée payante	Associations extérieures Associations extérieures	117,15 € 234,40 €/j
Salle des associations de la Croix des Places (caution 600€+ assurance)		
• Salle de réunion	Particuliers ,groupements ou associations de la commune	gratuit
Animation avec entrée gratuite	Syndics	29,05 €
Animation avec entrée payante	Associations extérieures Associations extérieures	117,15 € 234,40€/j
Salle des fêtes (caution 600 €+ assurance)		
• Vin d'honneur		200€
• Repas (utilisation de la cuisine)		307,95€
• Association (salle seule)	extérieure à la commune de la commune	234,40€ gratuit
• Réunions privées		108,55€
• Repas	associations communales	108,55€
Mille club (caution 300 €+ assurance)		
• Particuliers		29,05€
• groupements ou associations de la commune		gratuit
• Syndic de copropriétés ou assimilés		29,05 €

Associations (secteur concurrentiel)	toutes salles	18,45 €/jour
Mise à disposition table de mixage		
	<u>Caution</u>	
	• Table de mixage	200 €
Location		
	• Associations de Poisy	
	Table de mixage	gratuit
	• Autres (autorisation expresse de M. le Maire)	
	Table de mixage	65,65€
Mise à disposition table du matériel de sonorisation		
	<u>Caution</u>	
	• sono	200 €
Location		
	• Associations de Poisy	
	sono	gratuit
	• Autres (autorisation expresse de M. le Maire)	
	Sono	65,65€

08-134 convention d'ouverture de crédit à conclure avec la Banque Populaire des Alpes

M. Nehr demande des précisions sur les crédits de trésorerie. M. le Maire explique que la commune a des rentrées de recettes régulières (12^e des impôts, recettes au trimestre...) mais aussi des recettes ponctuelles. Les mandats sont eux plus réguliers. L'objectif est donc d'avoir une trésorerie au niveau zéro. M. Nehr souhaite savoir si ce système est plus favorable que l'emprunt, et quel est le gain pour la collectivité. M. le Maire répond que ce système permet de différer les emprunts et de ne pas payer des remboursements alors que les semaines suivantes la trésorerie peut être significative avec des possibilités limitées de placement (durée de placements, taux faible, justificatifs). En 1989, lors de la mise en place de ce système, une étude avait été faite et ce système avait permis un gain de 300 000 francs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, MM Santilli, Demolis, Bolon, Dury, Girardier, Nehr ne prenant pas part au vote par cohérence avec leur vote relatif au Budget

- **Décide** de recourir, à compter du 19 décembre 2008, à un crédit de trésorerie d'un montant maximal de 250 000 €.
- Montant : 250 000 €
- Durée maximum : 12 mois,
- Taux d'intérêt de référence : EONIA majoré d'une marge de 0,40 % (calculé sur 360 jours)
- Commission d'engagement : Néant
- Tirage mini : 50 000 €
- Durée mini : 8 jours
- Paiement des intérêts : mensuel ou trimestriel
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer la présente convention d'ouverture de crédit et procéder, ultérieurement, sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit de la Banque Populaire des Alpes

08-135 convention d'ouverture de crédit à conclure avec le Crédit Agricole des Savoie

M. Bolon demande pourquoi il est intéressant de cumuler les deux lignes de trésorerie. M. le Maire répond que cela permet d'utiliser les lignes en cas de besoin, sans frais.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, MM Santilli, Demolis, Bolon, Dury, Girardier, Nehr ne prenant pas part au vote par cohérence avec leur vote relatif au Budget

- **Décide** de recourir, à compter du 19 décembre 2008 , à un crédit de trésorerie d'un montant maximal de 1 000 000 €
 - Montant : 1 000 000 €
 - Durée maximum : 12 mois
 - Taux d'intérêt de référence : T4M majoré d'une marge de 0,71 %
 - Commission d'engagement : Néant
 - Paiement des intérêts : trimestriel
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer la présente convention d'ouverture de crédit et procéder, ultérieurement, sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat d'ouverture de crédit du Crédit Agricole des Savoie

08-136 Marché de travaux n°AO 2008-05 – Extension école maternelle de Brassilly-Attribution

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Décide** d'attribuer les lots du marché AO 2008-05 - extension de l'école maternelle de Brassilly, comme suit :

Lots	Caractéristiques	Attributaire	Montant Offre HT
1	TERRASSEMENT – VRD – ESPACES VERTS	MENDES ET FILS	86 680,03 €
2	GROS-ŒUVRE	LATHUILLE FRERES	306 735,00 €
3	ETANCHEITE ET PROTECTION	MG ETANCHEITE	32 637,10 €
4	CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE	LP CHARPENTE	97 092,80 €
5	MENUISERIE ALUMINIUM – OCCULTATION	TMI	63 845,00 €
6	MENUISERIE INTERIEURE BOIS – MOBILIER FIXE	BOUVIER FRERES	49 967,64 €
7	CLOISON – PLAFOND – ISOLATION	ETS MIEGE	25 121,90 €
8	FAUX-PLAFOND	ENT NLE BIGEY	13 543,00 €
9	PEINTURE INTERIEURE	GUILLOT - POMARES	16 536,22 €
10	FACADE PEINTURE EXTERIEURE	SARL IPF	58 357,00 €
11	CARRELAGE – FAIENCE – CHAPE	ANS CHAPES	42 636,20€
12	SOL SOUPLES COLLES	SARL ARTI SOLS	16 238,20 €
13	SERRURERIE	DEVILLE SAS	15 717,00 €
14	ENROBES	ARAVIS ENROBAGE	19 137,37 €
15	PLOMBERIE – SANITAIRES – CHAUFFAGE – VENTILATION	DEBERNARDI SARL	182 043,00 €
16	ELECTRICITE – COURANTS FAIBLES	SEME	49 552,12 €
17	CUISINE	CUNY PROFESSIONNEL	16 745,00 €

- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer tous documents relatifs à ce marché.

08-137 Demandes de subvention – Travaux d'extension de l'école maternelle de Brassilly avec création d'un restaurant scolaire

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Adopte le projet de travaux d'extension du groupe scolaire de Brassilly, avec création d'un restaurant scolaire

Approuve le plan prévisionnel de financement

Sollicite :

- la réserve parlementaire, pour l'ensemble de l'opération
- le Conseil Général, au titre du PACT, pour l'ensemble de l'opération
- le Conseil Général, au titre de l'aide aux constructions scolaires, pour d'une part, l'ouverture de classe et d'autre part, la création d'un restaurant scolaire
- la CAF de la Haute-Savoie, au titre de l'accueil périscolaire
- l'Etat au titre de la DGE pour la création du restaurant scolaire

pour les subventions susceptibles d'être accordées pour cette opération, conformément au plan de financement joint en annexe à la présente délibération.

Autorise le Maire à signer toute pièce à intervenir et à percevoir lesdites subventions.

08-138 déclaration de soutien à la candidature de la ville d'Annecy aux Jeux Olympiques d'Hiver 2018.

Monsieur Nehr demande si cet engagement a un aspect financier, M. le Maire répond négativement. Monsieur Bolon propose de compléter la déclaration de soutien pour amener l'idée d'une ouverture des JO pour les haut-savoyards. Les conseillers sont d'accord.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Déclare que la commune de Poisy apporte son soutien à la candidature d'Annecy qui s'inscrit dans un véritable projet de territoire et qui met au cœur de ses fondamentaux le respect de l'authenticité et de l'environnement naturel du département, pour des jeux ouverts à tous.

08-139 mise en œuvre de services d'encaissement à distance des prestations publiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** la mise en place du prélèvement automatique et du paiement par Internet comme moyen d'encaissement des recettes par la régie à partir de 2009
- **Approuve** le principe de la prise en charge sur le budget de la collectivité du risque financier attaché aux modes d'encaissement à distance

08-140 utilisation du CESU comme moyen de paiement des prestations publiques de garde d'enfants – approbation

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de permettre à la régie de recette d'accepter le CESU comme moyen de paiement.
- **Donne** pouvoir à M. le Maire pour signer tout document relatif à la mise en place de ce moyen de paiement

08-141 Avenant n°1 au marché PA 07-10 « Mission de Maîtrise d'œuvre –construction d'une toiture sur silo à sel »

M. Bolon s'interroge sur la fixation du montant de rémunération dans les marchés de maîtrise d'œuvre, notamment sur la possibilité d'encadrer les augmentations. M. le Maire répond que les services se renseigneront pour vérifier que la rémunération forfaitaire est légale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Adopte** l'avenant n°1 au marché PA 07-10 « Mission de Maîtrise d'œuvre – construction d'une toiture sur silo à sel »
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire à l'effet de signer tous documents relatifs à cet avenant

Questions diverses

Fêtes de fin d'année

Monsieur le Maire souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2009 à tous. Il remercie le Conseil pour le travail réalisé en 2008.

Point sur les travaux

- Les travaux de réalisation d'un multiaccueil à Brassilly ont débuté
- Les travaux d'extension de la maternelle de Brassilly sont prévus le 15 février
- Les travaux de réhabilitation du Marais sont en cours
- Les travaux de construction du collège débuteront le 12 janvier.